

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt , le dix sept septembre à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 48
DATE DE LA CONVOCATION	10/09/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/09/2020

OBJET :**Commission paritaire départementale de l'Energie 04 - Désignation de représentants****Étaient présents :**

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian CADO , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , M. Thierry RESLINGER , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Gérald CHENAVIER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Bernard LONG procuration à M. Roger GRIMAUD, M. Thierry PLETAN procuration à M. Serge AYACHE, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN

Absent(s) :

M. Rémi COSTORIER, M. Claude NEBON, M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Catherine ASSO, Mme Françoise DUSSERRE, Mme Ginette MOSTACHI, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Françoise BERNERD , ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la création, par les syndicats d'énergie, d'une Commission consultative chargée de coordonner les actions dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence les politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données.

Cette instance est destinée à être un lieu de dialogue entre les Autorités Organisatrices de la Distribution publique d'Electricité (AODE) et l'ensemble des Etablissements publics à fiscalité propre (EPCI) présents en tout ou partie sur le périmètre syndical. Elle est ainsi composée, à parts égales, de délégués du syndicat et de représentants des EPCI, chacun de ces établissements disposant au moins d'un représentant.

Le comité syndical du SDE04 a créé cette commission lors de sa séance du 6 décembre 2016 mais, en raison des évolutions des intercommunalités, il a souhaité attendre la mise en place des nouvelles communautés de communes et communautés d'agglomération.

La commission est composée de 24 membres titulaires et 24 membres suppléants :

- 12 représentants titulaires et 12 représentants suppléants : un titulaire et un suppléant pour chacune des communautés de communes ou agglomérations concernées (8 EPCI ayant leur siège dans le département des Alpes de Haute-Provence et 4 ayant leur siège dans un département limitrophe mais incluant des communes membres du SDE),
- 12 représentants titulaires et 12 représentants suppléants pour le Syndicat d'énergie.

Le comité syndical du SDE04 a désigné ses représentants lors de sa séance du 31 mars 2018. Il appartient aux communautés de communes et communautés d'agglomération de désigner leur représentant titulaire (1 par communauté) et leur représentant suppléant (1 par communauté).

Décision :

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 créant la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance ;

A la suite du renouvellement intégral du Conseil Municipal lors des élections du 15 mars 2020 ;

Vu la demande de la Commission Consultative paritaire de l'Energie 04 en date du 27 août 2020 ;

Il est proposé :

- Article unique : de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de la Communauté d'Agglomération de Gap-Tallard-Durance.

M. le Président propose les candidatures de :

- Titulaire : M.Frédéric LOUCHE - CLARET
- Suppléant : M. Claude BOUTRON - GAP

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

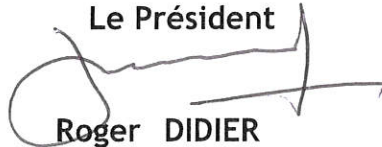
- POUR : 52

Les représentants de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance à la Commission Paritaire départementale de l'Energie 04 sont donc :

Titulaire : M. Frédéric LOUCHE - CLARET

Suppléant : M. Claude BOUTRON - GAP

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 28 SEP. 2020

Affiché ou publié le : 28 SEP. 2020